

LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION DES MARCHÉS PUBLICS

PROGRAMME DE LA FORMATION

I – La nouvelle classification des procédures

- les procédures formalisées
- les procédures adaptées
- les procédures négociées sans publicité ni mise en concurrence préalable

II – Les nouvelles modalités de préparation, rédaction et passation d'un marché public

- dématérialisation / open data
- la définition du besoin
- les bonnes pratiques de la consultation préalable du marché
- les modalités de la décomposition des marchés
- les règles de publicité
- les différentes pièces d'un marché public
- les groupements de commandes

III – Les nouvelles règles de sélection des candidats et des offres

- les critères de sélection des offres
- les offres irrégulières, inacceptables, inappropriées
- les nouveautés en matière d'offre anormalement basse
- les conditions de régularisation d'une offre
- les nouvelles règles en matière de CAO

IV – Les nouvelles règles d'exécution d'un marché public

- les nouvelles règles de modification d'un marché
- les hypothèses de résiliation du marché

V – L'achèvement de la procédure

- l'information des candidats évincés et l'avis d'attribution

OBJECTIFS

- Maîtriser l'ensemble des dispositions juridiques relatives au droit des marchés publics
- Connaître les obligations des collectivités en matière de marchés publics
- Connaître le fonctionnement de la dématérialisation des marchés publics

PRÉSENTATION DU FORMATEUR

Monsieur Serge GONZALES est Président de chambre à la Cour administrative d'appel de Marseille. Diplômé de Sciences-Po Paris et ancien élève de l'ENA, il a exercé de nombreuses fonctions au cours de sa carrière professionnelle :

- Directeur de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (1977-1981)
- Rapporteur et rapporteur public auprès des tribunaux administratifs d'Orléans, de Versailles et de Marseille (1984-2004)

- Chargé de mission au ministère des Affaires sociales (1987)

Monsieur GONZALES a également dispensé diverses formations :

- Formateur auprès du Centre de formation des personnels communaux d'Orléans
- Formateur à la Préfecture du Var
- Formateur de sessions « défense orale de l'administration devant les juridictions administratives » auprès du ministère de l'Environnement (2016) et de la Ville de Paris (2018)
- Formateur de hauts fonctionnaires à Rabat sur la rédaction de textes normatifs (2005 et 2006)

